



Bagnolet, le 11 Mai 2020

Direction Petite Enfance

Direction de la Petite Enfance.

Informations sur l'organisation et les modalités d'accueil de la Petite Enfance**Formation des professionnel(les) :**

Avant la réouverture, nous avons prévu un temps pour les professionnels afin d'une part, qu'ils puissent désinfecter les locaux et organiser le nouvel accueil, et d'autre part qu'ils soient formés sur les nouvelles mesures sanitaires et les nouveaux protocoles applicables aux structures d'accueil dans le but de préparer au mieux le retour de vos enfants.

Chaque professionnel(le) sera capable d'appliquer les mesures de prévention ainsi que les conduites à tenir en cas de suspicion de symptômes du Covid-19.

Accueil des parents :

- **Les circulations au sein de la crèche et à domicile seront limitées**, l'accueil du matin et du soir se fera dans un sas d'entrée qui sera délimité selon les structures et habitations accueillant les enfants. Les parents ne seront plus en mesure d'entrer dans les espaces d'accueil de leurs enfants.
- **Nous vous demanderons de respecter le marquage au sol tous les 1 mètre** prévu à l'extérieur de la structure pour respecter les distanciations et les flux. A l'intérieur des structures, il est possible que soit prévue une signalisation au sol pour vous indiquer les espaces d'accueil. Nous vous demanderons de bien les respecter.
- **Chaque parent devra porter un masque**. Nous ne serons pas en mesure de vous accueillir au sein des structures d'accueil si vous n'en portez pas.
- Des solutions hydro-alcooliques seront à disposition dès votre entrée en structure.
- un seul parent ou la personne habilitée pourra déposer et récupérer son enfant.
- Au sein de la structure nous vous demanderons de respecter la distance d'un mètre entre vous et la professionnelle qui vous accueillera.

Accueil des enfants :

- **Ils seront accueillis au maximum par groupe de 10 et par espace d'accueil**. Ces espaces seront séparés les uns des autres afin qu'il n'y ait pas de croisement entre enfants, et réorganisés afin de répondre à tous les besoins de l'enfant en matière de repas, sommeil, jeux et soins de confort.
- **Chaque jour, la température de votre enfant sera prise** par la professionnelle qui vous accueillera. Si votre enfant présente une fièvre, nous ne serons pas en mesure de l'accueillir et nous vous demanderons de prévoir une consultation médicale.
- **Vous pouvez prévoir un jeu de 2 tenues étiquetées au nom de votre enfant** qui resteront uniquement à la crèche. Elles seront entretenues par les services de la lingerie. Sinon, nous vous demanderons de changer la tenue de votre enfant chaque jour.
- **Les enfants ne retrouveront pas forcément leur espace habituel** ainsi que les professionnels qui avaient l'habitude de s'occuper d'eux.

- Vos enfants seront encadrés au minimum par une professionnelle pour 5 enfants quels soient leurs âges. Aucun professionnel encadrant ne passera d'un groupe d'enfants à un autre à l'exception

de la direction, de la psychologue et de l'infirmière.

Protection individuelle des professionnels :

- **Chaque professionnel respectera** le protocole d'hygiène et sanitaire de la direction Petite Enfance.
- Tous nos professionnels porteront des masques.
- **Des solutions hydro-alcooliques** seront positionnées à différents endroits au sein de la structure bien que le lavage des mains à l'eau et au savon soit privilégié.
- **Il leur sera demandé de prévoir une tenue** qui sera portée au sein de la crèche.
- **Pour chaque change de vos enfants**, les professionnels porteront des gants jetables.

Mesures d'hygiène et de sécurité :

- **Chaque jour, nous procéderons à une désinfection** complète des locaux
- **Plusieurs fois par jour nous désinfecterons les surfaces** fréquemment utilisées (plan de change, table de repas, digicode, poignées de porte, carte de pointage...)
- **En ce qui concerne les jouets, un nouveau protocole renforcé** de nettoyage et de désinfection est mis en place.
- **Enfin, vos enfants bénéficieront d'un accès au jardin extérieur si la structure en possède sans croisement** avec les autres groupes d'enfants accueillis et en fonction des conditions météorologiques.

Horaires d'ouverture et critères d'accueil :

- **Certaines structures n'ouvriront pas sur leurs horaires habituels.** Les directrices vous tiendront informés.
- **L'accueil s'effectuera pendant la première heure d'ouverture et pendant la dernière heure avant la fermeture** de la structure pour éviter le va et vient de familles pendant la journée et non pas à la carte.
- Pour les enfants en occasionnel (qui n'ont pas de contrat), ils seront accueillis à tour de rôle mais sur une journée complète.
- **Un seul parent ou la personne habilitée pourra déposer et récupérer son enfant dans la structure.** L'accès à la structure sera interdit aux frères et sœurs des enfants accueillis.

Pour la crèche familiale, l'accueil s'effectue uniquement à domicile chez les assistantes maternelles.

Pour la halte-jeux, les horaires du matin sont 9h – 12h et ceux de l'après-midi 13h30 – 16h30 au lieu de 13h - 17h pour permettre aux agents de désinfecter la structure et le matériel deux fois par jour.

Renseignements

Les directrices des crèches restent à disponibles pour toutes informations complémentaires.

Contacts : Direction Petite Enfance / petite.enfance@ville-bagnolet.fr téléphone : 01 49 93 60 00

RAM : 01 48 57 23 63

MULTI ACCEUIL NEMO : 01 48 57 65 39

LENINE : 01 43 60 69 60

GIRARDOT : 01 71 29 22 49

GAZOUILLIS : 01 55 86 11 30

COUTURES : 01 48 97 80 81

HALTE JEUX COCINNELLE : 01 43 63 63 13